

- 9 FEV. 2010

GREFFE - 15000 AURILLAC

FLORINAND

S.A.R.L. au capital de 123 080 Euros
25 Ave Georges Pompidou
15000 - AURILLAC

R.C. S. AURILLAC 343 106 365

300049

87347

ACTE UNANIME DES ASSOCIÉS EN DATE DU 1^{er} DECEMBRE 2009
(Article L 223-27 Code de commerce et article 19 des statuts)

LES SOUSSIGNÉS :

1°) - Madame Brigitte VERNIERE

Demeurant à Aurouze, 15500 – MOLOMPIZE, titulaire de deux parts en pleine propriété,

2°) - Monsieur Dominique VERNIERE

Demeurant à Aurouze, 15500 – MOLOMPIZE, titulaire de une part en pleine propriété et de deux parts en nue propriété,

3°) – Monsieur Lucien VERNIERE

Demeurant à Aurouze, 15500 – MOLOMPIZE, titulaire de deux parts en usufruit,

4°) - La société « HOLDING VERNIERE »

SARL au capital de 3 720 000 €

Dont le siège social est à AURILLAC (15000)

ESPACE FLORINAND, 25 avenue Georges POMPIDOU

Immatriculée au RCS de AURILLAC sous le numéro 451 475 446, titulaire de 3 072 parts en pleine propriété,

Représentée par son Gérant, Monsieur Dominique VERNIERE

AGISSANT EN QUALITÉ DE SEULS ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ FLORINAND

- Prennent acte de la démission, pour des raisons d'ordre personnel, aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2009, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, de :

- Monsieur Bernard MAURY, exerçant 1, Allée Jean CONSTANT à MAURIAC (15), de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire,

- Madame Catherine DELPUECH, exerçant 1 Rue Jean Pasteur à AURILLAC (15), de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant, avec effet du 30 Juin 2009.

- Décident de nommer, pour les remplacer, avec effet rétroactif du 30 juin 2009 :

- La SARL BOYER BRECHARD, société de commissaires aux comptes inscrit, dont le siège social est fixé 1, Rue Pasteur à AURILLAC (15), en qualité de commissaire aux comptes titulaire,

- Madame Anne BRECHARD, commissaire au compte inscrit, exerçant 1, Rue Jean Pasteur à AURILLAC (15), en qualité de commissaire aux compte suppléant,

DV LV JS

Pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue en 2014 et statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

- confèrent tous pouvoirs à l'un des co gérants ou à toute personne qu'ils se substitueront, à l'effet d'effectuer toutes les formalités afférentes aux modifications dont il s'agit.

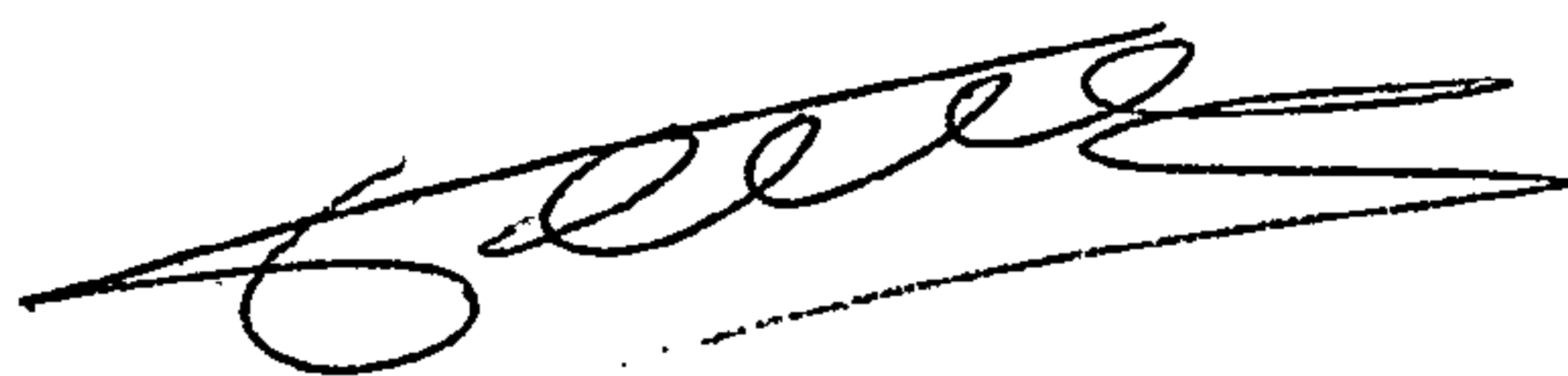
=====

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

Monsieur Dominique VERNIERE



Madame Brigitte VERNIERE



Monsieur Lucien VERNIERE



**Pour la SARL HOLDING VERNIERE
Monsieur Dominique VERNIERE**

